

Des services publics qui clochent



**Rencontre entre des personnes en situation
de pauvreté et des parlementaires**

6 novembre 2007

Collectif pour un Québec sans pauvreté

Déclaration des personnes en situation de pauvreté

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Nous venons, en ce 6 novembre 2007, sonner la fin de la récréation (*sonner les cloches*). Ce n'est pas la première fois que nous venons vous voir et que nous vous parlons d'urgence. Nous voulons vous montrer la réalité des choses. Est-ce que la récréation n'a pas assez duré? Nous voulons que vous vous occupiez sérieusement de nos services publics, au lieu de les laisser se détériorer. Ces derniers ne sont pas parfaits, bien sûr, mais on y tient!

Qu'est-ce qui ne va pas? « C'est un vrai monstre administratif », disait l'une d'entre nous. L'esprit des lois est enfoui sous les règlements et les procédures administratives : un an d'attente pour un Programme de rénovation d'urgence, ça vous dit quelque chose?

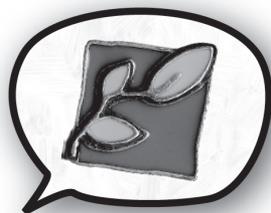
Les barrières sont nombreuses pour avoir accès, entre autres, à des programmes de formation à l'emploi préconisés par l'aide sociale, ou aux services de médecins spécialistes : des temps d'attente déraisonnables, des conditions de participation restrictives, trop de papiers à remplir, sans parler des coûts de transport et de gardiennage qui s'ajoutent souvent. Parfois, on a l'impression que toutes ces barrières sont là pour nous décourager d'utiliser les services : ça devient tellement long, tellement compliqué!

Barrières aussi du côté des attitudes de ceux et celles qui dispensent les services : on y retrouve de l'indifférence, des préjugés, de la



discrimination. Une femme raconte : « J'ai refusé le travail qu'on m'offrait parce que je voulais mieux que ça. L'agente a cru que je ne voulais pas travailler. C'est pas vrai. Je veux mieux que ça et je veux mieux que ça. » Et une autre affirme : « On est tannés de se faire toujours rabaisser. » C'est ainsi que souvent on nous traite comme si c'était une faveur qu'on nous faisait : il faudrait accepter n'importe quoi sans chiâler, du moment qu'on nous offre quelque chose.

En tant que citoyens et citoyennes, nous considérons que nous avons droit à des services publics accessibles, équitables et de qualité pour tous et toutes. Notre affirmation s'appuie sur de grands documents internationaux et québécois.



Le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels proclame non seulement « le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants », mais aussi le droit à « une amélioration constante de ses conditions d'existence ». *La Charte québécoise des droits et libertés de la personne* déclare : « Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent ». On ne peut pas imaginer assurer une qualité de vie à tout le monde sans services publics. L'exemple des États-Unis le montre bien : là, les services de santé publics sont peu développés et la plupart des gens restent sans services ou se ruinent pour obtenir les services privés.

Nous affirmons que chacun et chacune d'entre nous a droit de bénéficier des services publics selon ses besoins en tant que citoyen/citoyenne à part entière de la société. Il ne faut pas croire que les personnes en situation de pauvreté reçoivent ces services de façon passive : bien qu'elles ne contribuent pas financièrement à l'impôt, elles paient des taxes et elles contribuent à la société par leur implication sociale et citoyenne, qui prend des formes multiples.

Voici les services publics que nous considérons essentiels : la santé, le transport, le logement, l'électricité, l'eau, la culture, les garderies, le système de justice, l'éducation. Nous nous attendons à ce que vous vous fassiez les défenseurEs et les promoteurEs de ces services qui sont notre bien commun. Comme personnes en situation de pauvreté, nous en avons absolument besoin pour améliorer nos conditions de vie. Déjà que nos prestations d'aide sociale ou nos salaires sont à un niveau insuffisant pour nous permettre une vie dans la santé et la dignité. Si les menaces de privatisation ou de tarification accrue se concrétisent, pour nous la vie devient encore plus insupportable.

Plusieurs d'entre nous éprouvent un fort sentiment d'injustice, une profonde colère, un écœurement allant jusqu'au désespoir, devant les atteintes à notre système de services publics et les menaces de plus en plus importantes qui planent. C'est que déjà on nous appauvrit. Si en plus on nous enlève les services publics, nous sommes coincéEs de toutes parts.

Pourtant, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* dit qu'il faut « améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté et qui sont exclues socialement ». Ce n'est pas ce qui se passe. Les prestations d'aide sociale sont gravement insuffisantes. Le salaire minimum est à un niveau qui laisse les travailleurs et travailleuses dans la pauvreté. Les services publics rétrécissent. Voulez-vous nous faire mourir à petit feu? Trop d'entre nous ont faim, ont froid, sont malades : le frigidaire vide, les pieds gelés parce que le logement est mal isolé et que le chauffage est insuffisant, la sinusite qui n'en finit pas.

Ce matin, nous voulons que vous nous entendiez. Nous sonnons l'alarme pour nos services publics! Nous voulons que l'écho de ces cloches demeure dans vos oreilles. Nous voulons que vous sonnerez vous-mêmes l'alarme auprès de vos collègues députéEs.

Signataires de la déclaration :

Suzanne Sylvain, Alma
Josée Caron, Québec

Noëlla Vincent, Alma

Yvonne Hébert, Rouyn-Noranda

Roma Francoeur, Gaspésie
Auguste Morault, Anticosti

Jeanne Marie Belloc, Betsiamites

Jean-Pierre Béliveau, Montréal

Marguerite Bourgeois, Montréal

Luzinda Lafrenière, Québec

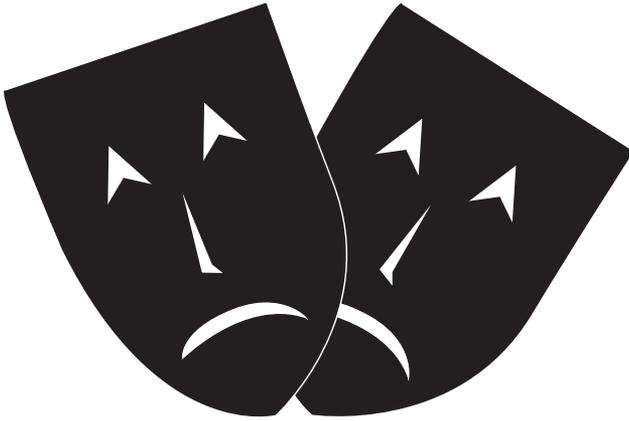
Manoche Guin, Victoriaville

Pierre Foisy, WRRWick

Micheline Bélisle, Québec

Thérèse Sagné Lambert.
Inverness

Quatre saynètes pour parler de la réalité de la pauvreté



**Scénarios écrits par
des personnes en situation de pauvreté**

Première saynète

Jeanne (au téléphone) : Dring, dring! Bonjour, mon nom est Jeanne Pétrin, puis-je parler à quelqu'un qui s'occupe du placement pour un travail?

Secrétaire : Oui, vous êtes au bon endroit, à l'agence de placement Ping-pong, je vous passe notre agent, Jacques Beauparleur, qui va s'occuper de vous dans une minute. (moment d'attente)

Jacques : Bonjour, madame Pétrin. Avec le formulaire que vous avez rempli, disant que vous êtes une mère de famille monoparentale avec trois enfants à charge sur le programme de sécurité du revenu, ayant le secondaire 1 comme niveau de scolarité, nous avons trouvé quelque chose pour vous.

Jeanne : Super! Je suis heureuse parce que je suis en train de

paniquer, c'est bientôt la rentrée scolaire et j'ai l'inscription de mes enfants à payer, en plus des livres, des vêtements et du transport scolaire pour mes deux plus vieux, vu que je ne suis pas dans le secteur couvert par l'école. Donc, ça tombe bien que je me trouve un travail!

Jacques : Oui, vous pourrez commencer à travailler lundi comme préposée à l'entrepôt au Village des Valeurs à Sainte-Foy. Votre salaire sera de 8 \$ l'heure, et vous travaillerez 40 heures par semaine.

Jeanne : Parfait. J'ai hâte de commencer. Est-ce que je peux savoir si j'aurai des bonnes conditions de travail, des assurances en cas de maladie, des primes pour le temps supplémentaire?

Jacques : Vous savez, madame, on fait ce qu'on peut et c'est ce qu'on a pu vous trouver. C'est à votre discrétion d'accepter ou non. Est-ce que je peux me fier sur vous pour lundi matin sans faute?

Jeanne : Oui, évidemment. Je n'ai pas vraiment le choix. J'accepte.

Narrateur : Madame Jeanne Pétrin travaille donc pendant deux mois à faire le tri, le ramassage et la présentation du linge. Pendant deux mois, elle se lève chaque matin à 6h00 pour amener son plus jeune enfant à la garderie. Elle prend l'autobus de 7h00 à partir de Beauport pour se rendre à Sainte-Foy. Elle travaille de 8h00 à 16h30. Elle est très responsable, ponctuelle, fiable, honnête et appréciée de tout le monde par sa sociabilité et son sourire.

Pourtant, un beau mercredi ensoleillé, sa superviseure lui demande de l'accompagner dans son bureau.

Superviseure : J'ai quelque chose à t'annoncer. Merci Jeanne, tu as

fait du bon boulot, mais on pourra te garder seulement jusqu'à vendredi. Tu sais que nous avons eu le rush d'Halloween du mois d'octobre. Si on a encore besoin de toi, on va t'appeler. Pour le temps des Fêtes peut-être?

Jeanne : Quoi? Je ne comprends pas. J'ai pourtant fait du bon travail. Vous avez vu comment j'ai travaillé pendant les deux derniers mois. Comment pouvez-vous m'annoncer une aussi mauvaise nouvelle sans me préparer? Vous me dites que je pourrais revenir en décembre pour servir à nouveau de bouche-trou?

Superviseure : Je suis désolée, Jeanne. C'est comme ça.

Jeanne : Mais comment je vais faire pour m'en sortir?

Narrateur : Jeanne est retournée faire une autre demande de bien-être social, vu qu'elle n'avait pas accumulé assez d'heures pour être admissible à l'assurance-chômage. Deux semaines d'attente ont été nécessaires pour rassembler les talons de paye et les formalités, remplir les formulaires et envoyer la demande. Finalement, après avoir passé trois semaines en s'appuyant sur les organismes communautaires pour réussir à boucher les trous, elle reçoit une lettre comme quoi elle est acceptée pour 688 \$ par mois. Pour novembre, on lui coupera 360 \$, le montant du chèque qu'elle va recevoir en novembre pour des heures travaillées en octobre. Elle devra donc survivre avec 688 \$ plus ses allocations familiales, soit un total de 1200 \$ pour 4 personnes.

Elle et ses trois enfants vivent dans un 5 et demi qui lui coûte 625 \$ chauffé et éclairé, ce qui est plus que la moitié de ses revenus. Sans compter la garderie à payer... Comment payer la nourriture? Comment habiller ses enfants pour la première neige? Comment vivre en harmonie dans cette situation?

AGISSONS POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ !

Deuxième saynète

Dom est chez lui, il se lève, il est tout étourdi, a des sueurs. Il téléphone à Info Santé et la gentille personne lui dit de se rendre à l'urgence ou à la clinique sans rendez-vous. Il n'a pas d'auto, il téléphone au taxi pour savoir combien coûte le voyage aller retour ? Il n'a pas assez d'argent pour payer. Il décide de téléphoner à l'ambulance. On le conduit à l'hôpital où il voit un urgentologue.

Jean-Suis Pressé : Bonjour Monsieur, je suis le docteur Jean-Suis Pressé, urgentologue. Suite aux tests que vous avez passés, je vais vous donner maintenant les résultats. Vous faites de la haute pression, vous avez un début de diabète, et un peu de cholestérol. Est-ce que vous mangez bien, des fruits, des légumes ?

Dom : Manger bien, c'est un bien grand mot ! Déjà quand je travaillais au salaire minimum je pouvais pas me permettre trop de luxe, puis maintenant après 1 an de chômage à 150 piastres par semaine, pis maintenant sur l'aide sociale... Voulez-vous rire de moi ?

Narrateur : Avec un montant de 572,08 \$ par mois, pour une personne dite apte au travail, faut penser à mettre au moins 350 \$ pour un loyer minuscule, chauffage et électricité inclus. Un service téléphonique de base coûte 32 \$ par mois, il reste donc 6,33 \$ par jour pour se nourrir, se vêtir, assurer les soins d'hygiène et le transport dans l'espoir éventuel de trouver un emploi. Dans de telles conditions, il est donc impossible et même impensable de se nourrir adéquatement trois fois par jour.

Jean-Suis Pressé : Ben là en tout cas, prenez un rendez-vous avec votre médecin de famille !

Dom : Je vas jamais chez le docteur, j'en ai pas de médecin de famille. En avez-vous un à me suggérer? Vous, en prenez-vous des patients ?

Jean-Suis Pressé : Désolé je suis complet, vous pouvez toujours aller dans une clinique sans rendez-vous, c'est dans la ville à côté. Mais il vient d'arriver un nouveau médecin, il doit sûrement prendre des nouveaux patients.

Dom : Oui, mais c'est à plus de 30 Km d'ici et je n'ai pas d'auto.

Dom (en sortant du bureau) : Ouais ben, si ça continue de même je vivrai pas ben ben vieux !

Narrateur : En effet l'espérance de vie est de dix ans plus courte chez les personnes en situation de pauvreté sans parler de leur qualité de vie médiocre. La santé et un niveau de vie décent, c'est un droit humain. Comme on peut le constater à tous les jours, les services ne sont pas accessibles à tous les êtres humains de façon juste et équitable.

Troisième saynète

Députée : Bonjour, est-ce que je peux faire quelque chose pour vous.

Mère de famille : Bonjour madame la députée, nous vous avons téléphoné de la part de notre groupe d'entraide, nous avons besoin d'une subvention pour nous aider à diminuer les coûts pour partir en vacances. Nous voulons passer une semaine dans un camp situé dans les Laurentides.

Homme : Ceux qui fréquentent notre organisme sont des familles et des personnes à faible revenu qui ont accepté de payer une partie du coût du camp. Moi, voyez-vous, je suis un homme de 55 ans et je vis seul, comme je n'ai pas beaucoup d'argent, je

voudrais profiter de ce camp pour les sports de plein air, surtout pour la pêche et le canot.

Députée : Oui, je vous comprends, mais nous préférons favoriser le loisir pour les enfants, nous pensons que les adultes qui veulent partir en vacances doivent se les payer, et pour cela, vous devez penser d'abord à vous chercher un emploi au lieu de partir en vacances.

Mère : Vous pensez que je n'ai pas besoin de vacances? Moi, j'éleve 3 enfants toute seule, à chaque jour je cours pour arriver à nourrir mes enfants, à les habiller et ce toujours à pied, car je n'ai pas les moyens de me payer l'autobus.

Homme : Pis moi je suivais les cours en alphabétisation durant toute l'année, mais là, c'est arrêté pour l'été et j'aurais besoin d'une semaine de vacances pour recharger mes batteries avant de me remettre à chercher un emploi. Sans vouloir être impoli, vous prenez des vacances vous madame, j'estime que j'ai aussi besoin de prendre des vacances autant que vous.

Enfant : Moi j'aimerais ça que ma maman vienne avec moi, parce qu'elle dit souvent qu'elle est fatiguée, elle crie beaucoup après moi et je voudrais qu'elle se fasse des amis, je trouve qu'elle est toute seule, elle pleure souvent le soir quand je fais dodo, je n'aime pas ça moi, quand ma maman pleure.

Mère : J'ai entendu dire que dans ce genre de camp-là nous apprenons beaucoup de choses, que nous pouvons faire du théâtre, du bricolage, des jeux de société et aussi nous reposer un peu.

Enfant : Moi je voudrais apprendre à nager, puis il y a un grand lac et une piscine, pis ça : y'en a pas dans ma cour. Je connais un ami dans ma classe qui est déjà allé là-bas, pis il m'a dit qu'il s'était beaucoup amusé et maintenant il sait nager.

Homme : Voyez-vous madame, nous les personnes âgées nous sommes isolées et nous n'avons pas beaucoup d'argent; heureusement, je peux participer à ce camp-là qui ne coûte pas cher, parce que durant l'année j'ai pas les moyens de me payer des activités que j'aimerais, comme la danse sociale, le théâtre, le cinéma pis une fois de temps en temps aller au bingo.

Mère : Aujourd'hui on vient solliciter votre aide, mais ça fait un an que nous travaillons fort et il nous manque toujours de l'argent. Nous avons tout fait, madame...

Enfant : Moi j'ai vendu du chocolat...

Mère : Pis on a fait des ventes de garage....

Homme : On a ramassé des canettes pis des bouteilles

Mère : Pis nos cennes noires

Homme : Un souper spaghetti

Enfant : Pis un dîner macaroni

Homme : Pis nous sommes allés voir un paquet de monde, la Caisse populaire, les chevaliers de Colomb, les Lions...

Députée : Je suis très sensible à vos propos monsieur et madame, et je vois qu'il y a des lacunes dans nos politiques. Par contre, je vais devoir consulter mes collègues et vous revenir là-dessus, mais pour le financement de votre camp cette année, il ne me reste malheureusement plus d'argent dans mon fonds discrétionnaire. Cependant, je vous suggère d'adresser une demande pour participer à l'émission le Banquier, il y a beaucoup d'argent à faire là... Et encore une fois, félicitations pour votre beau travail!

Quatrième saynète

La crieuse publique (elle sonne la cloche) : Oyez, oyez! Voici une tranche de vie d'une citoyenne à part entière ben ordinaire. Voici l'histoire de Linda.

Linda : Y'a pas beaucoup de logements disponibles. C'est pour ça que j'suis ici aujourd'hui.

Nicole : Ben voyons, y'en a du logement, mais ils sont ben trop dispendieux.

Linda : Y'a aucun loyer de libre à Saint-Clin-Clin des Meuh-Meuhs. Je dois retourner chez ma mère... à 50 ans, ça m'tentes-tu tu penses? Cré-moi que j'trouve ça dur être chez maman, avec mon chum! Pis en plus, mes affaires sont un peu partout, chez mon beau-frère, pis chez ma chum pis chez ma mère!

Rosaire : C'est sûr qu'un entrepôt ça coûte pas mal trop cher.

Linda : Moi, avant que j'm'en aille chez ma mère, j'en ai braillé pendant trois jours.

Nicole : T'es chanceuse, toi, t'as tes parents. Y'en a plein qu'y ont personne pour les aider.

Rosaire : Ils disent que la crise du logement s'est résorbée. Mais c'est pas vrai, ça dépend du prix du logement. Jusqu'à 500 \$, il y en pas plus; mais plus luxueux, ça y'en a.

Nicole : Ouais, mais dans les HLM, ils paient juste 25% de leur revenu.

Rosaire : Ça, ça a d'allure, le 25%.

Linda : Mais y sont rares. Pis je pense qu’y faut que tu sois sur une liste. Pis les listes sont longues. Tu peux même reculer dans la liste, d’une année à l’autre.

Nicole : Hey, mais j’y pense, le téléphone, ça rentre-tu dans les services publics ça? Faut que t’ayes un toit sur la tête, être chauffé, pis l’téléphone. C’t’une base, me semble.

Rosaire : Pis y’a aussi les sans-abris. L’itinérance est augmentée par les mauvaises conditions de logement. L’itinérance, c’est pas seulement un problème de logement, c’est toujours un problème de logement.

Linda : Hey, c’tu vrai, ça? J’ai entendu aux nouvelles qu’y annonçaient l’arrêt de l’allocation pour le logement?

Nicole : Ouais, mais ça, c’est le supplément au logement qu’ils veulent couper. Mais ça touche pas l’allocation au logement. La différence est pas évidente, quand t’entends ça, ça fait stresser le monde.

Linda : C’est sûr que ça m’donne pas grand-chose, c’est juste 25 \$, mais ça me permet d’acheter du lait, du pain, des affaires de même. Pis par exemple, moi, j’fais du diabète. Faudrait que j’aïlle voir une “téticienne”. Mais comment veux-tu aller consulter si t’as même pas les moyens de suivre ta diète?

Rosaire : Autrement dit, si tu avais des meilleures conditions de logement, tes conditions de vie en général seraient améliorées.

Linda : C’est pour ça que je suis ici aujourd’hui.

Toute la gang : Nous allons en parler à nos députéEs, y pourront sûrement faire quelque chose.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, 2^{ème} étage, local 309 Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040

Télécopieur: (418) 525-0740

Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca